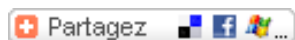


• OPINION SUR RUE

mercredi 08.10.2008, 05:01 - La Voix du Nord

• L'ADAV (Association droit au vélo) s'exprime sur l'aménagement de la rue Saint-Michel.-

L'ADAV, qui avait demandé que la rue Saint-Michel, entre le pont de chemin de fer et la rue des Rosati, soit réaménagée en faveur des cyclistes avec la création de deux bandes cyclables, constate avec dépit que la communauté urbaine a créé « en pleine semaine de la mobilité », de zones de stationnement de chaque côté de la rue. Pour l'ADAV, cet aménagement qui ne serait que provisoire « mais pour combien de temps ? », met les cyclistes en danger « à cause des zigzags des voies de circulation, de la pression du trafic et du manque d'espace, vital pour la sécurité. » Les défenseurs du vélo estiment que ces trente-sept places de stationnement, officiellement créées pour les riverains, sont en réalité surtout utilisées par les usagers de la SNCF qui partent travailler en train. Ils en profitent pour plaider en faveur de la création d'un vrai parking à vélo sécurisé, pour les usagers du train, qui permettrait de gagner des places de stationnement. Les dix-huit places pour vélo créées en juillet à la gare leur semblent notoirement insuffisantes : « Tous les matins, le TERGV part vers Lille bondé, mais ses usagers quotidiens n'utilisent pas leur vélo de peur de le retrouver vandalisé le soir. Nous avons reçu des témoignages en ce sens. »



Réagissez

- Nom d'utilisateur :
- Mot de passe :
- [pas encore inscrit ?](#)